

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 09/12/2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 10/12/2015
Et
Publication ou notification du :

L'an 2015, le 9 Décembre à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Salle de réunion des Services Techniques - Morlaix, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 26/11/2015.

Présents : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mmes : CREIGNOU Solange, HUON Joëlle, PEREIRA Véronique, PICART Marie-Claire, PRIGENT Christine, MM : DE CALAN Maël (suppléant de Mme CHEVAUCHER Aline), GEFFROY Rémi, GUEZENEC Daniel, HUON Thierry, IRIEN Joseph, LECHAUVE Jean-Jacques, MANCHEC Pascal, POULIQUEN Jean-Charles, PRIGENT André, RIOU Yvon, SAINT JALM Hervé, SALEUN Yvon, ZOUAILLEC Yvon

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : GUILCHER Bernard à M. POULIQUEN Jean-Charles, TIGREAT Alain à M. SALEUN Yvon, VERMOT Jean-Paul à M. PENNEC Guy

Excusée : Mme CHEVAUCHER Aline

Absent : M. QUEMENER Hervé

Invité : M. REFLOCH Pierrick

A été nommé secrétaire : M. ZOUAILLEC Yvon

201533 – Animation du programme d'actions en faveur du bocage du Syndicat mixte du Trégor (SMT) - Breizh Bocage 2, année 2016

• Animation du marché de travaux de création bocagère

Depuis 2012, le SMT est porteur du **Plan de lutte contre les Algues Vertes sur le bassin versant du Douron**. Les diagnostics-projets d'exploitations réalisés dans ce cadre ont permis d'identifier des projets de création bocagère chez les exploitants engagés. Ils ont été suivis par **trois campagnes de travaux**. Quarante kilomètres de talus ont été créés depuis 2013, et d'ici février prochain, vingt-quatre kilomètres de haies auront été plantés sur les parcelles des exploitants engagés dans le Plan Algues Vertes.

De **nouveaux linéaires** seront créés en 2016, sur le bassin versant du Douron ainsi que sur les territoires du Projet Territorial sur l'Eau du Syndicat.

0.4 Equivalent Temps Plein (ETP) seront consacrés en 2016 au dimensionnement et au suivi des travaux de créations bocagères.

• Animation de la stratégie territoriale en faveur du bocage

En 2015, parallèlement à la conduite des travaux, le Syndicat mixte a élaboré une **stratégie territoriale en faveur du bocage** pour la période 2016-2020.

Les atouts, les attentes et les besoins du territoire et de ses acteurs sur la thématique du bocage ont été identifiés. Ils ont permis de définir des **axes de travail** à développer afin de participer à la préservation du **maillage bocager existant** sur le territoire.

0.5 ETP seront consacrés en 2016 à l'animation de la stratégie territoriale, à travers :

- o L'intégration du bocage dans les documents de planification,

- o La réalisation de plans de gestion du bocage chez des exploitants et des propriétaires fonciers (4 plans de gestion pourront aussi être réalisés par des prestataires),
- o La participation à l'optimisation de la filière bois énergie du territoire,
- o La sensibilisation et la communication sur le thème du bocage.

Plan de financement prévisionnel - animation liée au bocage pour l'année 2016

Dépenses prévisionnelles	Financeurs	Répartition financements	Subventions attendues
Salaires et charges : 39 518 €	Agence de l'eau Loire Bretagne Conseil départemental 29	37,6 %	40 414 €
Frais de déplacement : 3 000 €	Conseil régional de Bretagne	42,4 %	
Plans de gestion du bocage : 8 000 €	FEADER	20 %	10 104 €
Frais de fonctionnement postes (hors carburant) : 6 000 €	Autofinancement SMT	100 %	6 000 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le plan de financement pour l'animation liée au bocage en 2016,
- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2016 ;
- **Autorise** le Président à solliciter les financeurs publics qui soutiennent le programme Breizh Bocage 2 à hauteur de 80 % (Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental du Finistère, Agence de l'eau Loire Bretagne, fonds européens FEADER),
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Morlaix,
Le Président,
Guy Penneec

**Syndicat Mixte pour la gestion des cours
d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix**
Place O. Krebel - 29600 MORLAIX
Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20

